



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 21908

Texte de la question

M. Vincent Feltesse attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le manque de maisons de repos pour les patients à la sortie d'hospitalisations lourdes. En effet, les patients ayant subi de lourdes interventions médicales ou chirurgicales lors d'un séjour hospitalier, ont souvent la nécessité d'une période de réadaptation avant de regagner leur domicile, surtout dans le cas de personnes vivant seules. Le poids du traitement et le temps de la convalescence laissent parfois la place à une importante souffrance physique et psychologique. Pour accueillir et accompagner le patient dans sa convalescence il existe des maisons de repos, appelés notamment centre de soins de suite et de réadaptation, mais leur nombre ne permet pas de répondre à la demande des patients. Aussi, il lui demande ce que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour favoriser le développement de ces lieux de repos pour le bien-être des patients.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Feltesse](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21908

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3138

Question retirée le : 6 mai 2014 (Fin de mandat)